

DIAL 3089 - L'autre côté du monde

COSTA RICA - Le vert ou l'or ?

Tania Álvarez

vendredi 1er janvier 2010, mis en ligne par [Dial](#)

Ce dossier « De l'autre côté du monde » est consacré aux problèmes que cause l'exploitation minière à grande échelle sur l'environnement et la santé des populations du voisinage. Ces problèmes surviennent « de l'autre côté du monde » - au Sud - et, pour cette raison, passent, « de notre côté du monde », le plus souvent inaperçus : nous ne mesurons pas le coût réel des produits que nous achetons souvent d'autant plus volontiers qu'ils ne sont pas « chers ».

En général, les acteurs en présence sont toujours les mêmes, d'un côté des multinationales du Nord, en général soutenues d'une manière ou d'une autre par les gouvernements des pays concernés, et de l'autre, les populations et différents protagonistes non locaux de la société civile qui tentent de se mobiliser pour faire barrage aux destructions. Dial a déjà publié bon nombre d'articles sur ces luttes qui se produisent dans une bonne partie des pays d'Amérique latine [1] Ce mois-ci, nous publions [un article sur le Pérou](#) et un autre sur le Costa Rica, tous deux parus sur le site Noticias Aliadas. Le premier est de Leslie Josephs (31 août 2009) et le second de Tania Álvarez (26 novembre 2009).

Une mine d'or à ciel ouvert pourrait sembler hors de propos au Costa Rica qui se présente comme un leader mondial en matière de politiques respectueuses de l'environnement. Mais pour le président Oscar Arias, le projet qui deviendrait la plus grande mine d'or du Costa Rica ne va pas à l'encontre des objectifs environnementaux que revendique ce petit pays. Entre autres ambitions, il a celle de devenir neutre en matière de production de carbone d'ici à 2021. Au contraire, le mandataire a qualifié le projet aurifère de Las Crucitas, près de la frontière avec le Nicaragua, de « projet d'intérêt public ».

L'opposition très active à ce projet a donc porté l'affaire devant la Cour suprême.

Les sept juges du Tribunal constitutionnel de la Cour suprême débattent actuellement pour savoir si la mine, propriété de l'entreprise canadienne Infinito Gold, est en droit de poursuivre ses activités.

En octobre 2008, le président Arias, dont le mandat de 4 ans se termine en 2010, a publié un décret qui mettait fin au moratoire sur ce projet de 66 millions de dollars qui concerne 1,2 millions d'onces d'or. Cette mesure a permis de reprendre le déboisement de la zone. Les milieux écologistes affirment que cet endroit recèle des espèces en voie d'extinction, comme l'[Ara de Buffon](#) (« lapa verde » en espagnol) [2] qui se nourrit des amandiers qui poussent dans ce territoire. L'entreprise a rétorqué que l'oiseau n'a pas été repéré lors de la reconnaissance réalisée par les juges et fonctionnaires de justice, et que les arbres qui étaient coupés appartenaient à la forêt secondaire et non à la forêt primaire.

Arguments en faveur de la mine

« Le Nicaragua a 14 projets miniers (certains de la même entreprise que Las Crucitas) et je pense que le reste de l'Amérique latine a de nombreux projets similaires et peut-être même plus ambitieux » a déclaré Oscar Arias en octobre 2008 pour défendre son décret.

Mais les activités minières ont été suspendues peu après la publication du décret, du fait de la présentation de 19 recours devant la Cour suprême, ayant trait à la pollution, la déforestation et les atteintes à la santé. Le ministre de l'environnement et de l'énergie d'alors, Roberto Dobles, qui avait annoncé que Las Crucitas était un projet écologiquement solide, a démissionné en mars après de dures critiques pour l'octroi d'une concession minière à une entreprise locale dont l'un de ses oncles faisait partie de la direction.

Le Parquet général mène une enquête sur Oscar Arias et Roberto Dobles, au sujet du décret d'octobre 2008, mais il a suspendu ses activités jusqu'à ce que la Cour suprême fasse connaître son verdict.

À la mi-novembre, les magistrats ont réalisés trois jours d'audiences pour entendre les témoignages des écologistes, des scientifiques, des habitants de la zone et des membres de la direction de l'entreprise.

Infinito Gold affirme que la mine créera 300 emplois directs et 1300 emplois indirects dans cette zone qui propose fort peu d'offres de travail.

Andrés Soto, porte parole de l'entreprise, n'a pas fait grand cas des accusations des défenseurs de l'environnement.

« Ce n'est pas vrai, a-t-il dit, Las Crucitas construit un pôle industriel de haute technologie qui stockera le cyanure – un composant chimique potentiellement toxique utilisé dans l'exploitation des mines aurifères – dans 5 réservoirs de ciment.

« C'est un des principaux points forts de Las Crucitas, a-t-il ajouté, car cela signifie que le cyanure sera stocké à l'intérieur de la zone d'exploitation et ne sera pas en contact avec l'environnement. »

Mais le Costa Rica, tout comme les autres États d'Amérique Centrale, est sujet aux catastrophes naturelles : tremblements de terre, ouragans, inondations, affaissements de terrain et par conséquent, les produits chimiques toxiques utilisés pour l'extraction et la production de l'or peuvent se répandre au delà de la zone prévue pour leur confinement, chose dont le gouvernement et l'entreprise n'ont pas tenu compte, dit Alberto Cortés, professeur de sciences politiques et environnementales de l'Université du Costa Rica et coordinateur d'une équipe d'experts qui a présenté un des recours.

Le tribunal a jusqu'au 17 décembre pour prononcer son jugement sur l'affaire la plus récente qui a réalisé la synthèse des 19 recours antérieurs en un seul qui porte le numéro 20.

Craintes de l'autre côté de la frontière

Les écologistes du Costa Rica ne sont pas les seuls à critiquer le projet. La mine Las Crucitas où l'entreprise espère extraire 85 000 onces d'or par an, est située aux abords de la frontière du Nicaragua, pays avec lequel le Costa Rica a souvent eu des relations tendues à cause de problèmes de flux migratoires et de frontières. En juillet dernier, la Cour internationale de justice a déclaré que le fleuve San Juan qui sépare ces 2 pays d'Amérique centrale, appartient au Nicaragua mais que le Costa Rica conserve le droit de navigation.

Mais le fleuve San Juan est la voie d'eau la plus importante à proximité de la mine. Aussi le gouvernement du Nicaragua et les écologistes ont-ils trouvé un point de convergence à propos de ce projet. Les Nicaraguayens, y compris le président Daniel Ortega ainsi que plusieurs législateurs, ont protesté en qualifiant Las Crucitas de menace.

« Le gouvernement du Nicaragua devrait prendre des mesures plus énergiques comme recourir à des conventions internationales, pour freiner ce projet qui peut polluer les eaux de surface et les nappes phréatiques de la région » dit Marco Tulio Araya, de l'organisation écologique costaricaine Union pour la vie.

D'après Infinito Gold, le projet pourrait être encore étendu, étant donné que la concession d'exploitation

couvrir quelques 800 km².

Le gouvernement du Costa Rica cherche à redorer l'image du pays en le présentant comme un paradis respectueux de son environnement en Amérique centrale, mais les industries intervenant sur les infrastructures, l'immobilier, les exploitations minières ou autres, sapent ces efforts, soutiennent les écologistes. L'exploitation chimique de la mine à ciel ouvert représente un danger particulier, indique Alberto Cortés.

« Ce gouvernement est celui qui a causé le plus de dommages à l'environnement au cours des cinquante dernières années, déclare-t-il. Il n'a pas de concurrent en termes d'exploitation des ressources naturelles ».

- **Dial** - Diffusion d'information sur l'Amérique latine - D 3089.

- Traduction de Michelle Savarieau pour Dial.

- Source (espagnol) : [Noticias Aliadas](#), 26 novembre 2009.

En cas de reproduction, mentionner au moins l'auteur, la traductrice, la source française (Dial - <http://enligne.dial-infos.org>) et l'adresse internet de l'article.

Notes

[1] Voir, pour le Pérou déjà, les numéros 2545 - « [PÉROU - Quand les industries minières menacent les terres des communautés andines](#) » et 3042 - « [PÉROU - Conflits entre communautés andines et entreprises minières](#) ». Pour la Colombie, voir le numéro 3034 - « [COLOMBIE - Des communautés de villageois s'affrontent à une entreprise minière](#) » ; pour le Guatemala, le numéro 2946 - « [GUATEMALA - Les mines de métaux menacent la citoyenneté](#) ».

[2] L'Ara de Buffon est un perroquet au plumage majoritairement vert, d'où son nom espagnol.